

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2019

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1548)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 68

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Pierre-Henri Dumont, M. Kamardine et M. Door

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi les troisième à dernière colonnes de la dernière ligne du tableau de l'alinéa 5 :

«

7,29	7,65	8,2	8,99
------	------	-----	------

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le tableau de l'alinéa 3 de l'article 1.